

Le crime de Retournac

Une discussion. — Conséquence tragique. — Tué d'un coup de fusil à bout portant. — Heureuse intervention. — Nouveau meurtre évité. — Un triste sire.

Comme nous l'avons annoncé hier, un crime a été commis, dimanche soir, à 11 heures, au hameau de Giraudon, commune de Retournac, distant de 5 ou 6 kilomètres du chef-lieu.

Ce village, situé sur un petit plateau en élévation au-dessus de Retournaguet sur la rive droite de la Loire, se compose d'une trentaine de maisons, dont les habitants s'occupent exclusivement de travaux de culture.

Le meurtrier. — Son caractère, son passé.

Parmi ces gens, aux mœurs essentiellement tranquilles, vivait seul un vieux garçon, âgé de 50 ans environ, nommé Avinain Joseph, surnommé *Le Tailleur*, à cause de la claudication assez prononcée dont il était affligé.

Cette appellation avait le don de le mettre dans des états épouvantables ; joignez encore à cela un caractère violent, foncièrement mauvais, aigri même par la solitude de l'invidu qui vit seul, replié sur lui-même, comme un sanglier en sa bauge, et vous aurez l'explication de l'acte de sauvagerie calculée qui a causé la mort d'un homme.

Avinain, avec sa démarche oscillante et sous une apparence plutôt chétive, cachait une énergie peu commune et, par la brutalité, suppléait au manque de force.

Nombreux sont ceux qui, dans les auberges de Retournac, ont eu, sous un prétexte quelconque, des bouteilles écorchées sur la tête et il est de notoriété

publique que dans les nombreuses *balottes* auxquelles il a pris part, Avinain a toujours frappé sans s'occuper si les coups qu'il portait pouvaient avoir des suites désastreuses pour ses adversaires.

On cite de lui ce cas assez typique qui dénote un singulier état d'âme :

Il y a quelques années, une femme mourut dans le village ; une de ses amies se chargea, comme cela se fait couramment, de passer dans toutes les maisons pour annoncer la funèbre nouvelle et indiquer l'heure de l'enterrement, elle n'eut qu'un tort, celui d'oublier Avinain dans sa tournée.

Ce dernier, furieux, rentra chez lui en disant : « Je vois bien qu'on me méprise, mais on verra » et, décrochant son fusil, il vint devant l'habitation de la voisine oublieuse et, par la fenêtre, déchargea son arme sur la famille réunie. Par un vrai miracle, personne ne fut atteint, seule une poêle fut transformée en écumoire.

La victime

La victime, un sieur Coupier Hippolyte, âgé de 56 ans, était marié et père de trois enfants, c'était un brave homme, aimant peut-être un peu la bouteille, mais un inoffensif dans toute l'acception du terme.

Le Drame

Dimanche soir à onze heures, sept ou huit habitants sortaient du domicile de la veuve Conduotier où ils avaient passé la soirée à boire.

Parmi eux se trouvaient Coupier père et fils, Avinain Joseph et un sieur Sabot.

A la sortie, une discussion des plus futiles s'éleva entre les Coupier et Avinain, en arrivant en face la maison de ce dernier, Coupier lui dit : Va te coucher, *tailleur* !

Ce surnom qui avait le don de l'exaspérer, produisit sur Avinain l'effet d'une brûlure, il ouvrit sa porte, saisit son fusil et en deux secondes se trouva menaçant devant Coupier et lui dit : Est-ce que je ne te ferai pas taire ?

Un clair de lune superbe permettait de distinguer tous ses mouvements. Coupier eut le pressentiment du drame qui se préparait, il essaya de parlementer en disant : Que veux-tu faire ? Nous sommes des amis !

Il n'eut que le temps d'achever sa phrase, une détonation retentit et Coupier, atteint en pleine poitrine par un coup de feu tiré presque à bout portant, tomba foudroyé.

Le meurtrier, mettant alors en joue le fils Coupier qui se trouvait à côté de son père, allait irrémédiablement commettre un second crime, lorsque le sieur Sabot, dont on ne saurait trop louer l'heureuse intervention et la présence d'esprit, se précipita et releva vivement l'arme. Il était temps : le coup partit en l'air. Sabot, furieux de ce nouvel acte, arracha le fusil des mains d'Avinain et lui en brisa la crosse sur la tête.

Sans riposter, Avinain regagna son logis et, tranquillement, se mit au lit.

C'est là que, deux heures après, la gendarmerie de Retournac l'a arrêté.

Contrairement à ce qu'annoncent plusieurs de nos confrères régionaux, la mort fut instantanée et le corps du malheureux laissé sur place jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie. Il fut ensuite transporté à son domicile.

L'enquête judiciaire

Le parquet d'Yssingeaux immédiatement prévenu, se rendit sur les lieux.

L'assassin fut confronté avec sa victime mais ne manifesta ni émotion ni regrets, il fut ensuite déposé à la chambre de sûreté de la caserne où il a passé la nuit, et ce matin il a été transféré à Yssingeaux pour être mis à la disposition du procureur de la République.

Le docteur Manissolle, d'Yssingeaux, s'est rendu à Giraudon pour procéder à l'autopsie.

Le départ d'Avinain

Il nous a été donné d'assister, ce matin,

au départ d'Avinain pour Yssingeaux, mais il est loin d'avoir une figure sympathique ; un visage dur et bronzé, encadré d'une barbe noire drue, inculte, parsemée de fils d'argent, lui donne une vague ressemblance avec Pierre Mallet, son prédécesseur dans la voie du crime.

A son départ de Retournac ; Avinain avait absolument l'air d'un inconscient, il est parti à pied, claudicant fortement de la jambe gauche et portant sous le bras le restant d'un pain assez volumineux qu'on lui avait donné en cellule.

Analyse qui pourra ce type qui, froidement, a tué un de ses semblables et en aurait non moins froidement tué un second, et qui n'a garde d'oublier un demi-pain alors que peut-être sa tête est en jeu.

Drôle de mentalité tout de même !

L. B.